



## retard dans la vente d'un appartement.

Par **Martine06**, le **26/05/2013** à **22:38**

j'ai acheté un appartement avec parking le 15 janvier 2013. le compromis prévoyait que l'acte serait passé au plus tard le 15 mars 2013. or, à ce jour, la vendeuse ne possédant pas le titre de propriété du parking, l'acte n'est toujours pas passé. j'ai dû prolonger la location de mon appartement depuis le 15 avril et je n'ai toujours pas résilié mon bail, car je n'ai pas encore de date fixée. de plus, une importante somme d'argent a été débloquée depuis le 11 avril.

Puis je demander des dommages et intérêts pour le supplément de loyer que je n'aurais pas du avoir, et la perte d'intérêt sur mon argent qui dort chez le notaire.

Merci de m'éclairer.